

Guide de financement Études à l'étranger 2025/2026

Pour vous aider à trouver le
financement pour vos études à
l'étranger

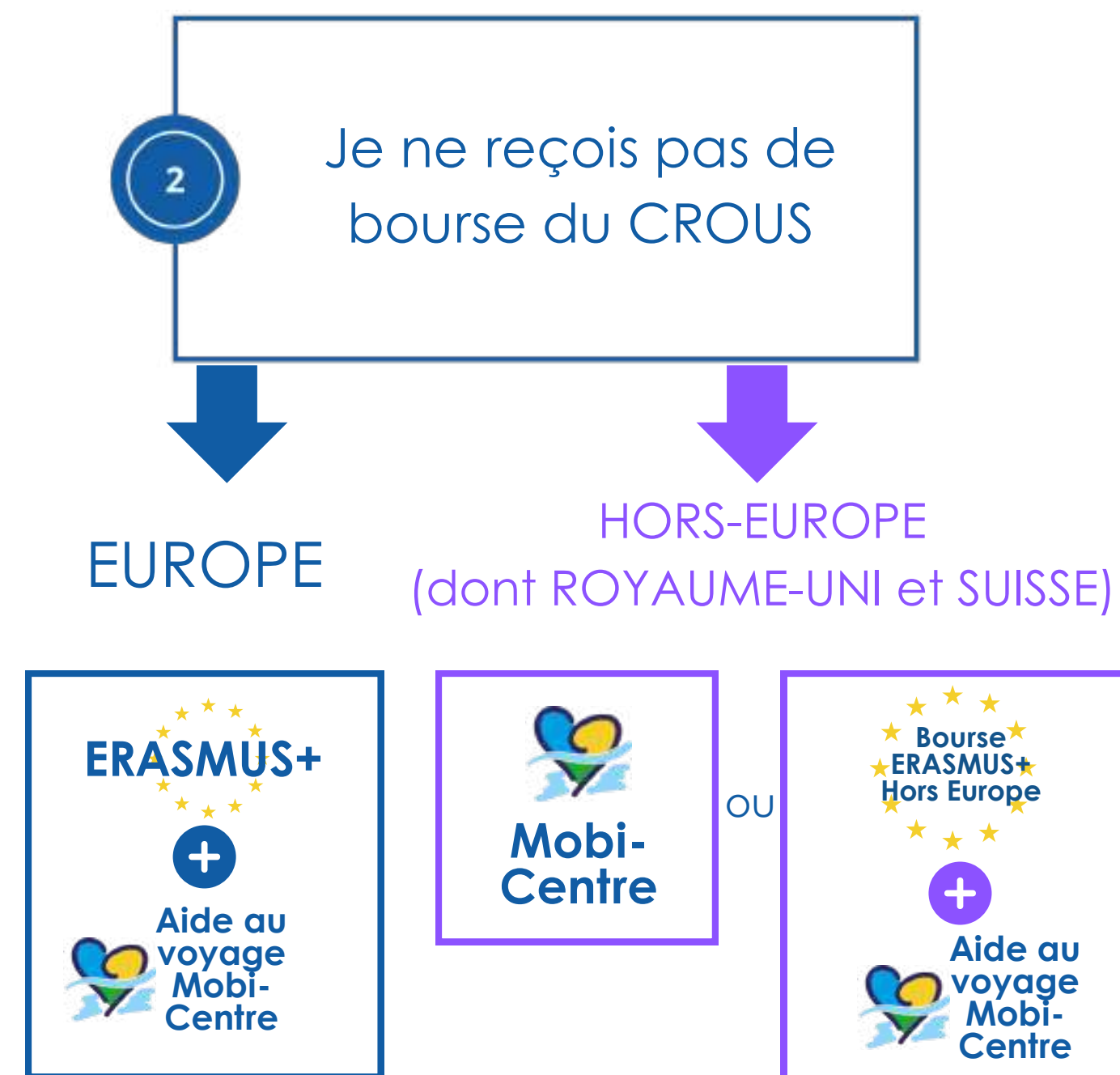
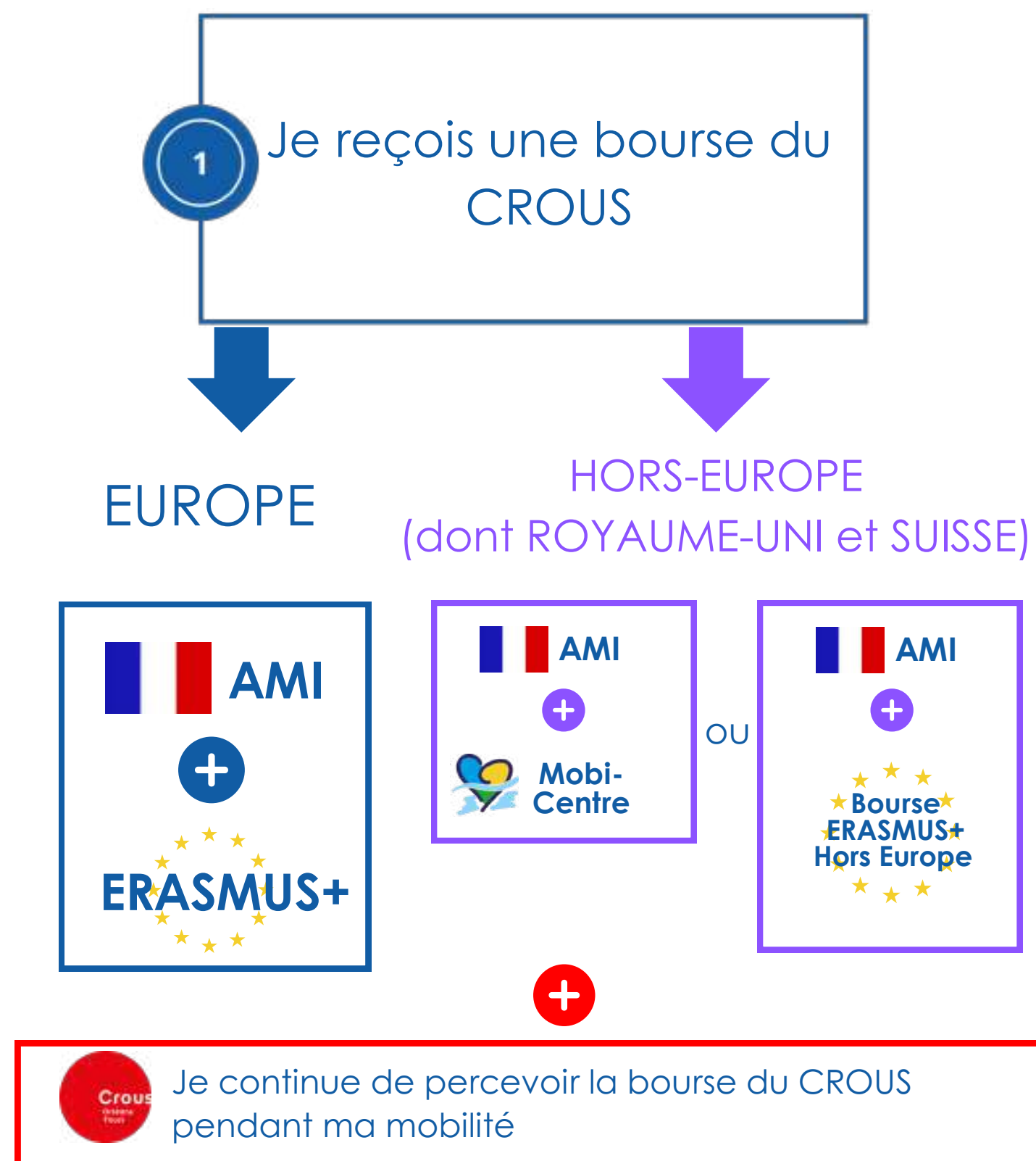


SOMMAIRE



Quelles sont mes aides financières ?.....	p 03
Erasmus+	p 04 - 12
AMI	p 13 - 14
Mobi-Centre	p 15 - 16
Comment calculer mes aides financières ?.....	p 17
Quelles sont les démarches ?	p 18 - 26
CHECK LIST	p 27
FAQ.....	p 28

Quelles sont mes aides financières ?



Erasmus+

C'est quoi ?

Programme d'échange avec des bourses pour la mobilité des étudiants en **Licence, Master et Doctorat** composées de :

- Bourse mensuelle
- Aide unique au voyage
- Bonus inclusion



Financée par la **Commission Européenne**.

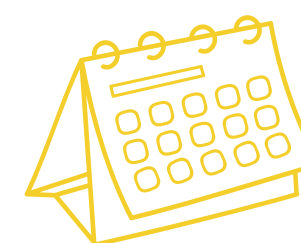
Mobilité en **Europe** et parfois hors-Europe

Conditions

- **Partir en séjour d'études** dans un établissement partenaire Erasmus+ de l'Université d'Orléans.
- Etre **inscrit** à l'Université d'Orléans l'année avant et pendant la mobilité.

Durée

- **De 62 jours minimum à 12 mois** de financement.
- 12 mois de financement maximum par cursus (Licence/Master/Doctorat).



Cumul

- **Cumulable avec la bourse AMI**
- Non-cumulable avec la bourse Mobi-Centre sauf pour l'aide au voyage unique Mobi-Centre.
- Non-cumulable avec d'autres financements européens (Polytech Green).



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Quel est le montant de la bourse Erasmus+ ?

1

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Îles Féroé, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Saint-Marin, Suède, Vatican

300 €
par mois

2

Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

250 €
par mois

INCLUSION

+250 € par mois

Je peux recevoir un bonus INCLUSION supplémentaire de 250 € par mois si j'ai un des 4 critères d'inclusion Erasmus+ (voir p 8).



En plus de la bourse mensuelle, vous recevrez une aide unique au voyage Erasmus+

Moyen de transport STANDARD



10 à 99 km : 28 €
100 à 499 km : 211 €
500 à 1999 km : 309 €
2000 à 2999 km : 395 €
3000 à 3999 km : 580 €
4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €

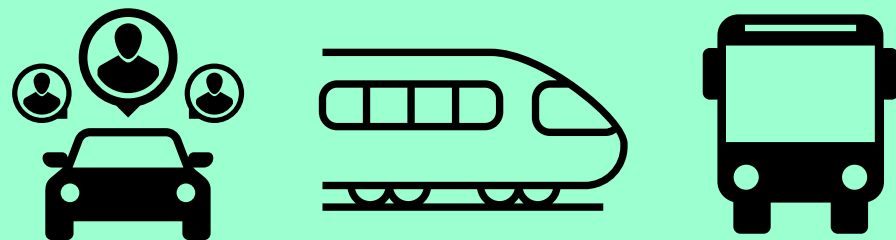
Calculez la distance qui sépare
Orléans de votre ville d'accueil
(distance à vol d'oiseau)
ci-dessous :



Envie de réduire votre **empreinte carbone** pendant votre mobilité ?

Votre aide unique au voyage Erasmus+ augmente si vous utilisez un transport vert à l'aller **et** au retour sur **la plus grande partie du trajet** (en km)

Moyen de transport ECORESPONSABLE



10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €



Justificatifs demandés pour l'aller et le retour :

- Train et bus : ticket ou e-ticket
- Covoiturage : copie d'écran de la plateforme en ligne de covoiturage ou attestation sur l'honneur

Pendant votre mobilité, vous pouvez :

- Manger local
- Acheter local et d'occasion
- Recycler vos déchets
- Intégrer des associations locales pour le climat
- Réduire votre consommation d'énergie
- Intégrer des cours complémentaires sur le développement durable



Quels sont les critères d'inclusion Erasmus+ ?

Si je suis concerné par un des 4 critères ci-dessous, je bénéficie de 250 € en plus par mois.



Je suis en situation de **Handicap**
ou
Affection Longue Durée (ALD)

Justificatif avec votre nom et prénom :
Attestation de décision MDPH **ou**
attestation de maladie longue durée **ou**
carte d'invalidité/similaire

La nature de votre handicap ou ALD est confidentielle. Vous pouvez griser ces informations sur les justificatifs.

Sous certaines conditions, votre mobilité peut être adaptée (prise en charge de frais liés à votre situation).

Contacts : erasmus@univ-orleans.fr
passerelle.handicap@univ-orleans.fr



Je suis **boursier du CROUS**
échelon 6 ou 7

Justificatif avec votre nom et prénom :
Notification **définitive** d'attribution de bourse
du CROUS de l'année de la mobilité.

Si je n'ai toujours pas reçu ma notification définitive à mon arrivée sur place, je peux fournir ma notification conditionnelle et régulariser à la fin de ma mobilité mais je recevrai le bonus Inclusion à mon retour en France.



Mes parents ou moi habitons dans un
Quartier Prioritaire (QP)

Je peux vérifier sur le site
sig.ville.gouv.fr :



Mes parents ou moi habitons dans une
Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Je peux vérifier sur le site
observatoire-des-territoires.gouv.fr :



Justificatifs avec vos nom et prénom :

Attestation de domicile (Facture d'énergie/eau/assurance habitation de moins de 3 mois)

- + Copie d'écran du site internet avec mon adresse visible ou ma commune
- + Si hébergé(e) par une personne tierce :
 - attestation de domicile au nom de la personne tierce
 - attestation sur l'honneur d'hébergement de la personne tierce

Bourse Erasmus+ Hors-Europe

Si ma mobilité d'études s'effectue dans un établissement dans la liste ci-dessous, je peux candidater à la **Bourse Erasmus+ Hors-Europe**.

CANADA :

École de technologie supérieure - ÉTS Montréal

REPUBLIQUE DOMINICAINE :

Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra (PUCMM)

MEXIQUE :

Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)

JAPON :

- Aichi University
- Kyoto Institute of Technology
- Rikkyo University
- Shimane University
- Nanzan University

ROYAUME-UNI :

- Queen's University Belfast
- Lancaster University
- Leeds University
- Stranmillis University College
- University of Hull
- University of Nottingham

Bourse Erasmus+ Hors-Europe



Conditions

- Respect des conditions, durée et règles de cumul p.4
- **Sous réserve de fonds disponibles**
- Environ 10 bourses pour toute l'Université



Candidature

- Prenez contact avec votre BRI (p.19)
- 3 documents demandés :
 - lettre de motivation
 - lettre de recommandation
 - relevé de notes
- Dates de candidature :
au plus tard le 28 février 2026



Sélection

Un jury composé de la Vice-Présidente Relations Internationales et de la Responsable du Service Mobilité étudie les candidatures lors de plusieurs commissions durant l'année et selon des **critères académiques, les priorités stratégiques de l'établissement** et la **pertinence du projet de mobilité** au regard du parcours de l'étudiant.

Date de la réponse du jury :
dernière commission mars 2026

Quel est le montant de la bourse Erasmus+ hors-Europe ?

1

Royaume-Uni

300 €
par mois



A cela s'ajoute l'aide unique au voyage Erasmus+ (p.6 et 7)

2

Autres pays du monde hors-Europe

700 €
par mois



**4 mois de
financement par
semestre**

INCLUSION

+250 € par mois

Je peux recevoir un bonus INCLUSION supplémentaire de 250 € par mois si j'ai un des 4 critères d'inclusion Erasmus+ (voir p 8).

C'est quoi ?

L'**Aide à la Mobilité** Internationale est une aide financière pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (CROUS) en **Licence, Master et Doctorat**.



Financée par le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**.

Mobilité en **Europe** et **hors-Europe**.

Conditions

- **Partir en séjour d'études** dans un établissement partenaire de l'Université d'Orléans.
- **Avoir moins de 28 ans** au 1er septembre de l'année académique.
- Être **inscrit** à l'Université d'Orléans l'année avant et pendant la mobilité.
- Être **boursier du CROUS**, peu importe l'échelon, l'année de la mobilité.

Durée

- **A partir de 62 jours.**
- 2 forfaits de 1 600 € maximum tout au long de vos études.



Cumul

- **Cumulable avec la bourse Erasmus+.**
- **Cumulable avec la bourse Mobi-Centre** mais entraîne une diminution de la bourse mensuelle Mobi-Centre à **150 €** au lieu de 250 €.



Quel est le montant de l'AMI ?

1 600 €
par semestre



Justificatif :

Notification **définitive** d'attribution de bourse du CROUS.

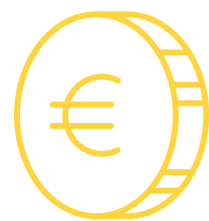
Si je n'ai toujours pas reçu ma notification définitive à mon arrivée sur place :
Je peux fournir ma notification définitive à la fin de ma mobilité mais je recevrai la bourse AMI à mon retour en France.

Mobi-Centre

C'est quoi ?

Aide financière pour les étudiants en **Licence, Master et Doctorat** composée de :

- Bourse mensuelle
- Aide unique au voyage Mobilité **hors-Europe** et parfois en Europe.



Financée par la **Région Centre Val de Loire**.



Une mobilité dans son pays d'origine ne peut pas être financée par Mobi-Centre.

Conditions

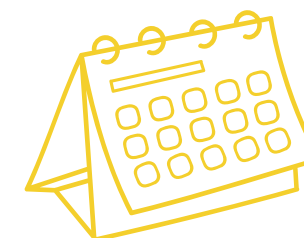
- **Partir en séjour d'études** dans un établissement partenaire de l'Université d'Orléans.
- Etre **inscrit** à l'Université d'Orléans l'année avant et pendant la mobilité.
- Etre inscrit sur la **plateforme YEPS**.
- Etre en **formation initiale**.



Les apprentis ne peuvent pas bénéficier de Mobi-Centre.

Durée

- **De 26 jours minimum à 12 mois** de financement.
- 12 mois de financement maximum tout au long de vos études.

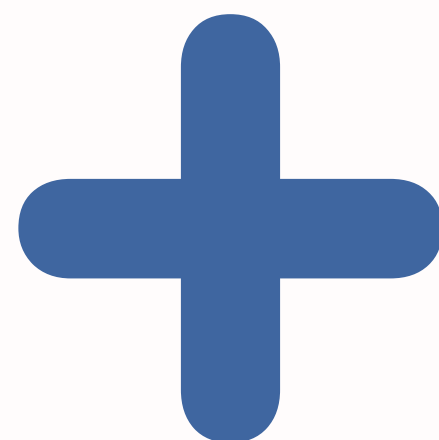


Cumul

- **Non-cumulable avec la bourse Erasmus+** sauf pour l'aide unique au voyage Mobi-Centre.
- **Cumulable avec la bourse AMI** mais entraîne une diminution de la bourse mensuelle Mobi-Centre à **150 €** au lieu de 250 €.
- Non-cumulable avec d'autres aides régionales.

Quel est le montant de la bourse Mobi-Centre ?

Aide au départ
unique
250 €



150 € par
mois
si AMI

ou

250 € par
mois



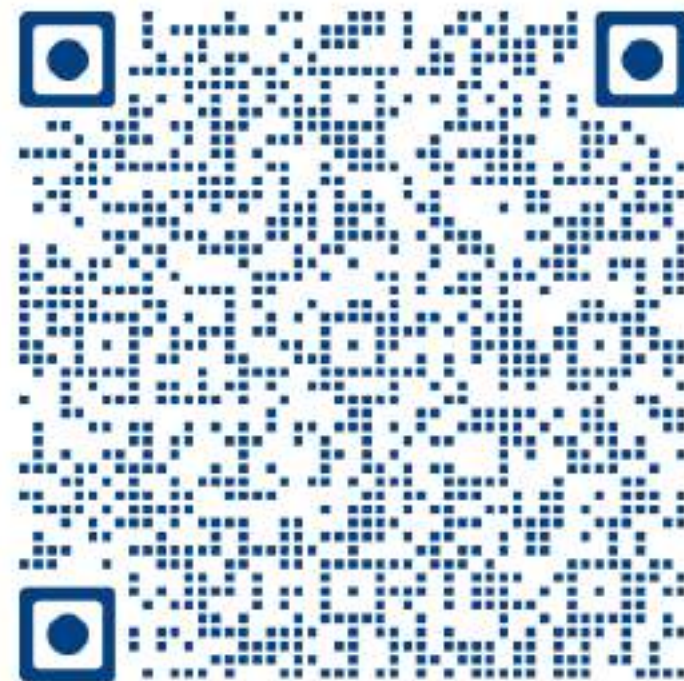
ATTENTION:

Vous ne recevrez aucun financement Mobi-Centre si :

- Vous percevez **l'AMI** et **Erasmus+**.

Comment calculer mes aides financières ?

Pour calculer le montant de mes aides financières, scanner le QR code ou aller sur la rubrique [aides financières](#) en ligne.



Je reçois mes aides en 2 fois : 75% au début de ma mobilité et 25% à mon retour en France si les formulaires en ligne sont bien remplis.

Quelles sont les démarches ?

Avant la mobilité

1

Préparez votre projet de mobilité



2

Candidatez en ligne auprès de l'université d'Orléans



3

Vous êtes sélectionné par l'université d'Orléans pour partir et nommé auprès de l'établissement d'accueil



4

Candidatez auprès de l'établissement d'accueil



5

Faites votre demande de financement en ligne (**Formulaire 1**)

Pendant la mobilité

6

Arrivée dans votre pays d'accueil :
Complétez votre dossier en ligne (**Formulaire 2**)



7

Versement de **75 % de la bourse**



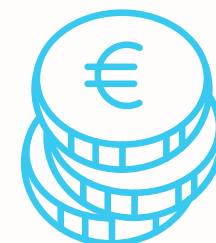
8

Retour en France :
Complétez votre dossier en ligne (**Formulaire 3**)



9

Versement du solde de **25% de la bourse**



10

Envoyez votre **relevé de notes et votre rapport à la DRI/BRI**

Pour les étapes 1 2 3 4 , vous devez contacter votre **Bureau des Relations Internationales** (Europe) ou la **Direction des Relations Internationales** (Hors-Europe).

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (DRI)
 5 rue du Carbone – Bât. IRD – 45100 Orléans - Tram Arrêt Parc Floral
<http://www.univ-orleans.fr/international> - ☎ 02 38 49 43 94
 Echanges Hors Europe - Programmes spécifiques (LAME, AESM, I.E., BRAFITEC, FORMASIE, Double diplômes...) - Logement - programsabroad@univ-orleans.fr - ☎ 02 38 41 71 55
 Centre de mobilité EURAXESS - centredemobilite@univ-orleans.fr - ☎ 02 38 49 14 94

EUK-CVL
 Rue de Chartres - Bâtiment Michel Royer
 BP 6749 - 45067 Orléans Cedex 2
international.eukcvl@univ-orleans.fr
 Amandine PIERRU-CHANTENAY ☎ 02 38 41 30 11

UFR Droit, Economie, Gestion
 Rue de Blois – BP 26739 - 45067 Orléans cedex 2
international.deg@univ-orleans.fr
 Emilie BLIECK ☎ 02 38 49 47 30
 Localisation : Bât. Adm. RDC, Bureau A001
 Tram Arrêt Université

UFR Sciences et Techniques
 Rue de Chartres - 45067 Orléans cedex 2
international.st@univ-orleans.fr
 Charles BROUSSE ☎ 02 38 49 25 32
 Marie TAUI ☎ 02 38 41 72 36
 Localisation : Bât. Administration, Rez de chaussée
 Tram Arrêt - Parc Floral

UFR Lettres, Langues & Sciences Humaines
 Rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2
international.lsh@univ-orleans.fr
 Antonin BABILLOT ☎ 02 38 49 24 07
 Marion VILGARD ☎ 02 38 49 47 73
 Localisation : Rez-de-jardin, bureau 024
 Tram-arrêt l'Indien

IUT 45 - Orléans
 Rue d'Issoudun - BP 6729 - 45067 Orléans cedex 2
international.iut45@univ-orleans.fr
 Garance KROPP ☎ 02 38 49 44 21
 Maureen BADIOU ☎ 02 38 49 44 72
 Localisation : Bât. Adm. RDC
 Tram Arrêt Université - Bus ligne 13 Arrêt IUT

Polytech Orléans
 12, rue de Blois – BP 6744 - 45072 Orléans cedex 2
international.polytech@univ-orleans.fr
 Alexandra LETOURNEUR ☎ 02 38 49 46 99
 Marie-Astrid DE LAMBILLY ☎ 02 38 49 49 65
 Localisation : Site Gallée – Bât. Fourier, bureau 021
 Tram Arrêt Université-Château
 Ligne 7 Arrêt Polytech

IUT 36 – Issoudun
international.iut.indre@univ-orleans.fr
 Sandrine LETELLIER ☎ 02 54 08 77 96

IUT 36 - Châteauroux
international.iut.indre@univ-orleans.fr
 Marie-José GILLET ☎ 02 54 08 25 69

IUT 18 – Bourges
international.iut.bourges@univ-orleans.fr
 Peggy DAUTRY ☎ 02 48 23 80 18
 Karine PILLEYRE ☎ 02 48 23 80 18
 Delphine MORTREUX ☎ 02 48 23 80 77

IUT 28 - Chartres
international.iut.chartres@univ-orleans.fr
 Jomana LEROUX
 Marie SBAI

INSPE CENTRE VAL DE LOIRE
 72 rue du Faubourg Bourgogne 45044 Orléans cedex 1
international.inspe@univ-orleans.fr
 Fanny MICHAUX ☎ 02 38 49 26 40
 Camille NAY ☎ 02 38 49 26 17

Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre – OSUC
 Campus Géosciences – 1A, rue de la Férolerie
 45071 Orléans cedex
international.osuc@univ-orleans.fr
 Fabienne GENTILLET ☎ 02 38 49 49 41

5

Compléter son Formulaire 1

Avant votre départ, le **formulaire 1F - Demande de financement - FORMATION 2025/2026** permet de demander une aide financière **MOBI-CENTRE, AMI et ERASMUS+**.

Demande pour un départ au 1er semestre : **mi-juin à mi-août 2025**
Demande pour un départ au 2ème semestre : **mi-juin au 1er décembre 2025**



Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :



Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026
puis
2025/26 - 1F - Demande de financement - FORMATION



Aides financières

Comment financer votre mobilité ?

En effectuant une partie de votre formation ou un stage obligatoire dans le cadre de votre cursus, à l'étranger, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières.



N'oubliez pas de lire très attentivement les informations ainsi que les Guides de la demande de financement ci-dessous et récupérer les documents nécessaires en bas de page.

La demande de financement est complètement dématérialisée et vous pouvez faire votre demande en accédant :

Portail de Financement pour les mobilités

Le formulaire a été optimisé pour fonctionner avec Google Chrome et Firefox. Nous ne pouvons garantir qu'il fonctionnera correctement avec d'autres navigateurs (incompatible avec Microsoft Internet Explorer/Edge). Vous aurez besoin d'un logiciel permettant d'afficher les pdf pour imprimer le formulaire (par exemple : Télécharger Acrobat Reader). Votre navigateur doit autoriser les cookies et JavaScript. Pour des raisons de sécurité, vous serez automatiquement déconnecté si vous n'avez pas entré des données pendant un certain laps de temps.



Toute demande de financement validée est définitive.
En cas de doute, contactez selon les cas votre BRI ou la DRI.

DOCUMENTS pour le formulaire 1F



- **RIB/IBAN** avec mon nom, le logo ou le nom de ma banque (lisible)

Si je suis mineur : mon RIB/IBAN mais sous administration légale d'une tierce personne majeure avec logo/nom de la banque + attestation de la personne tutrice légale



- Si **MOBI-CENTRE** : Attestation d'adhésion YEPS => Inscrivez-vous gratuitement sur www.yeps.fr



- Si **ERASMUS+** :
 - Original papier du **contrat de mobilité**, signé de manière manuscrite, à déposer ou à envoyer par courrier à votre BRI (p.17). Vous trouverez le modèle vierge sur le site internet de l'Université d'Orléans (Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières en bas de page).
 - Si situation de **Handicap ou Maladie Longue Durée** : Attestation de décision MDPH ou attestation de maladie longue durée ou carte d'invalidité ou similaire.
 - Si habitant de **Zone de Revitalisation Rurale** ou d'un **Quartier Prioritaire** : Attestation de domicile + copie d'écran du site internet avec l'adresse visible. Si hébergé(e) par une personne tierce : attestation de domicile au nom de la personne tierce + attestation sur l'honneur d'hébergement de la personne tierce + copie d'écran du site internet avec l'adresse visible.



Un souci technique sur le formulaire ?

Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr



Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur



Vous recevrez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

ATTENTION !

L'université ferme du 28 juillet au 14 août 2025. Pour bénéficier de l'assistance technique, effectuer votre demande avant la période de fermeture.



6

Compléter son Formulaire 2



A votre arrivée, le **formulaire 2 - Suivi de mobilité - Début de séjour 2025/2026** permet de recevoir 75% de l'aide financière **MOBI-CENTRE et ERASMUS+** et 100 % pour l'**AMI**.

Vous devez le remplir **à votre arrivée** dans votre établissement d'accueil **au maximum 4 semaines** après la date de début des cours.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026
 puis
2025/26 - 2 - Suivi de mobilité - Début de séjour



Aides financières

Comment financer votre mobilité ?

En effectuant une partie de votre formation ou un stage obligatoire dans le cadre de votre cursus, à l'étranger, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières.

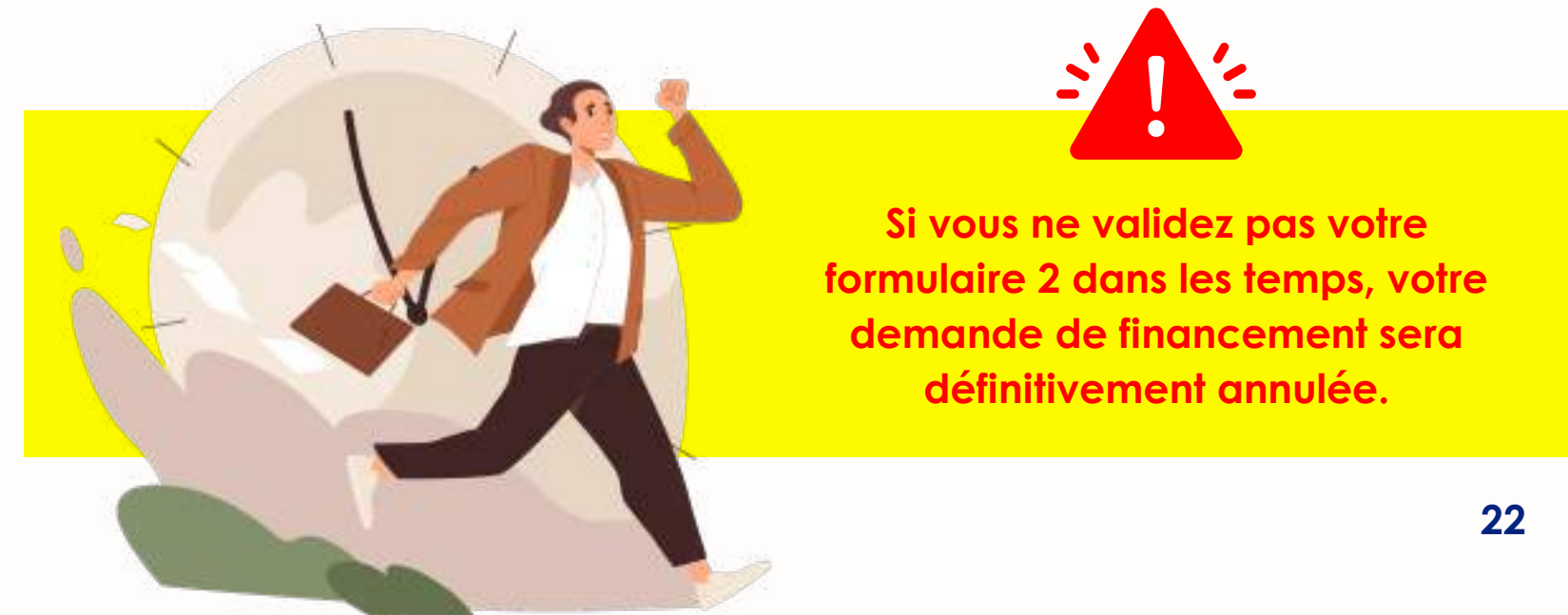


N'oubliez pas de lire très attentivement les informations ainsi que les Guides de la demande de financement ci-dessous et récupérer les documents nécessaires en bas de page.

La demande de financement est complètement dématérialisée et vous pouvez faire votre demande en accédant :

Portail de Financement pour les mobilités

Le formulaire a été optimisé pour fonctionner avec Google Chrome et Firefox. Nous ne pouvons garantir qu'il fonctionnera correctement avec d'autres navigateurs (incompatible avec Microsoft Internet Explorer/Edge). Vous aurez besoin d'un logiciel permettant d'afficher les pdf pour imprimer le formulaire (par exemple : [Télécharger Acrobat Reader](#)). Votre navigateur doit autoriser les cookies et JavaScript. Pour des raisons de sécurité, vous serez automatiquement déconnecté si vous n'avez pas entré des données pendant un certain laps de temps.



Si vous ne validez pas votre formulaire 2 dans les temps, votre demande de financement sera définitivement annulée.

DOCUMENTS pour le formulaire 2



- **ATTESTATION DE DEBUT DE SEJOUR** établie par l'établissement d'accueil. Cette attestation doit indiquer la date définitive de début de cours/semaine d'intégration et la date prévisionnelle de fin de cours.

Si besoin, un modèle vierge est disponible sur le site internet de l'Université d'Orléans (Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières, en bas de page).



- **CONTRAT D'ETUDES DEFINITIF / ONLINE LEARNING AGREEMENT** (modifié éventuellement) et signé par toutes les parties.



- Si **AMI** : Notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS.



- Si **ERASMUS+** :
 - Si **boursier du Crous échelon 6 ou 7** : Notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS.
 - Si vous utilisez un **transport vert** pour partir en mobilité (aller et retour) sur la plus grande partie du trajet (en km) : ticket/e-ticket (si train et bus) ou copie d'écran de la plateforme en ligne + attestation sur l'honneur (si covoiturage).



Un souci technique sur le formulaire ?

Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

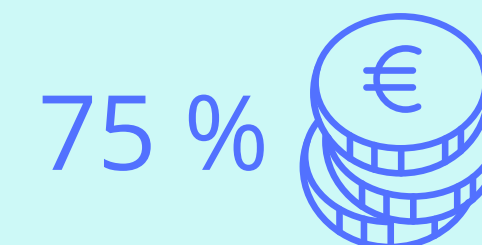


Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

 Envoyer

Vous recevrez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

Vous recevrez alors 75 % de votre financement dans un délai de quelques semaines après validation de votre demande.



8

Compléter son Formulaire 3

A votre retour, le **formulaire 3 - Suivi de mobilité - Fin de séjour 2025/2026** permet de recevoir les 25% restants de l'aide financière **MOBI-CENTRE et ERASMUS+**.

Vous devez le remplir le jour de votre départ ou **sous 30 jours** après votre retour en France.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026
puis
2025/26 - 3 - Suivi de mobilité - Fin de séjour



Aides financières

Comment financer votre mobilité ?

En effectuant une partie de votre formation ou un stage obligatoire dans le cadre de votre cursus, à l'étranger, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières.



N'oubliez pas de lire très attentivement les informations ainsi que les Guides de la demande de financement ci-dessous et récupérer les documents nécessaires en bas de page.

La demande de financement est complètement dématérialisée et vous pouvez faire votre demande en accédant :

Portail de Financement pour les mobilités

Le formulaire a été optimisé pour fonctionner avec Google Chrome et Firefox. Nous ne pouvons garantir qu'il fonctionnera correctement avec d'autres navigateurs (incompatible avec Microsoft Internet Explorer/Edge). Vous aurez besoin d'un logiciel permettant d'afficher les pdf pour imprimer le formulaire (par exemple : [Télécharger Acrobat Reader](#)). Votre navigateur doit autoriser les cookies et JavaScript. Pour des raisons de sécurité, vous serez automatiquement déconnecté si vous n'avez pas entré des données pendant un certain laps de temps.



Si vous ne validez pas votre formulaire 3 dans les temps, vous devrez rembourser la totalité des financements reçus !

DOCUMENTS pour le formulaire 3



- **ATTESTATION DE FIN DE SEJOUR** établie par l'établissement d'accueil. Cette attestation doit indiquer la date de début et de fin de cours **définitive**.

Si besoin, un modèle vierge est disponible sur le site internet de l'Université d'Orléans (Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières, en bas de page).



- Si **AMI** : Si vous n'avez pas communiqué la notification d'attribution de bourse sur critères sociaux du CROUS (définitive) lors du formulaire 2, vous avez encore la possibilité de le faire au formulaire 3.



- Si **ERASMUS+** :
 - Si vous utilisez un **transport vert** pour partir en mobilité (aller et retour) sur la plus grande partie du trajet (en km) : ticket/e-ticket (si train et bus) ou copie d'écran de la plateforme en ligne + attestation sur l'honneur (si covoiturage).

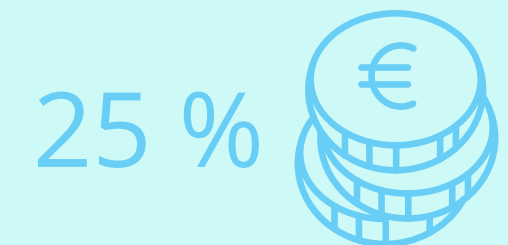


Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur



Vous recevrez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante

Vous recevrez alors les 25 % restants de votre financement dans un délai de quelques semaines après validation de votre demande.



Un souci technique sur le formulaire ?

Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

10

Après la mobilité

A votre retour en France, n'oubliez pas de communiquer :

RELEVÉ DE NOTES

Je demande mon relevé de notes à mon université d'accueil et je le transmets par e-mail à mon BRI ou à la DRI (hors Europe).



RAPPORT DE MOBILITÉ

Pour les mobilités Erasmus+ : Je remplis le sondage en ligne que je reçois de *EU-CORPORATE-NOTIFICATION-SYSTEM@ec.europa.eu* sur ma boîte mail étudiante vers la fin de ma mobilité.

Pour les mobilités Hors-Europe : J'ai déjà rempli mon rapport de mobilité envoyé par la DRI à mon arrivée sur place.



CHECK LIST

AVANT LA MOBILITE

- Contacter mon BRI
- Passer un test de langue (si nécessaire)
- Faire ma demande de passeport (hors UE)
- Candidater sur le portail en ligne :
 - Passeport
 - Relevés de notes officiels
 - Tableau de cursus
 - Contrat pédagogique ou OLA
 - Lettre de motivation
 - CV
 - Lettres de recommandation
 - Test de langue (facultatif)
- Compléter mon dossier d'inscription auprès de l'établissement d'accueil
- Trouver un logement
- Faire ma demande de financement en ligne
- BOURSIER : Faire ma demande de bourse CROUS
- M'inscrire à l'Université d'Orléans pour l'année de ma mobilité
- Faire ma demande de visa (hors UE)
- Prendre une assurance internationale (pack Monde)
- M'inscrire sur le fil d'Ariane
- M'assurer des conditions sanitaires d'entrée dans le pays (vaccins, etc.)
- Acheter mes billets de transport
- Remplir mon contrat de mobilité (Erasmus+)

PENDANT LA MOBILITE

- Faire signer mon attestation d'arrivée à mon établissement d'accueil
- Modifier mon contrat pédagogique (si nécessaire)
- Compléter ma demande de financement en ligne pour recevoir 75% de mes aides financières
- Remplir le rapport de mobilité (hors-Europe)
- Faire signer mon attestation de fin de séjour à la fin de ma mobilité
- Préparer mon retour en France : Demande de bourse CROUS, trouver un logement, inscription à l'Université d'Orléans pour l'année qui suit ma mobilité
- Passer les examens de l'établissement d'accueil

APRES LA MOBILITE

- Récupérer mon relevé de notes et l'envoyer à mon BRI (Europe) ou DRI (hors Europe)
- Compléter ma demande de financement en ligne pour recevoir les 25% restants de mes aides financières
- Remplir le rapport de mobilité et/ou le sondage en ligne Erasmus+ (Europe)



FAQ

Pourquoi je n'ai toujours pas reçu le versement de mes aides financières ?

Il peut y avoir plusieurs raisons à cela :

- Le délai de paiement est de plusieurs semaines dès la réception de votre formulaire 2 complet et validé en ligne.
- Vous n'avez pas cliqué sur le bouton "Envoyer" dans votre formulaire en ligne.
- Vous avez fait une erreur de saisie dans votre formulaire en ligne (nom, adresse mail, RIB...)
- Il y a un problème avec les justificatifs que vous avez fournis

Merci de vérifier que vous n'êtes pas dans une de ces situations avant de contacter financement-mobilite@univ-orleans.fr

J'ai déjà reçu 12 mois de financement Erasmus+ lors d'une ancienne mobilité dans le même cursus. Puis-je bénéficier d'un autre financement ?

Oui, vous pouvez bénéficier de Mobi-Centre si vous remplissez les conditions requises.

Je souhaite faire un stage sur place à la suite de mon séjour d'étude. Comment faire ?

Vous devez suivre les démarches habituelles pour votre mobilité d'étude, enregistrer votre stage en ligne, faire une demande de financement pour votre stage et, si stage Europe, envoyer par courrier à votre BRI, votre contrat de mobilité Erasmus+.



Je souhaite diminuer la durée de ma mobilité, comment faire ?

Merci de prévenir le BRI / DRI selon les cas et l'établissement d'accueil. Le contrat pédagogique/OLA doit être modifié et l'attestation de fin de séjour doit bien indiquer les dates modifiées. Attention : Si la mobilité n'est plus éligible (ex : - de 2 mois pour AMI et Erasmus+), voir avec le BRI/DRI concernant le financement. Si la raison de l'interruption est un cas de force majeure, la DRI peut demander un maintien du financement.

Je souhaite prolonger la durée de ma mobilité, comment faire ?

Il faut impérativement demander l'accord de votre BRI / DRI et de l'établissement d'accueil. L'attestation de fin de séjour doit bien indiquer les dates modifiées. La prolongation de vos aides financières dépendent des fonds restants sur nos enveloppes. Assurez-vous de prolonger votre contrat pédagogique, votre logement, vos assurances, votre inscription académique, de vérifier la date de fin de votre visa et votre passeport. Attention : Les prolongations pour rattrapage ne sont pas prises compte.

Je suis un étudiant en double-diplôme, est-ce que je peux bénéficier d'un financement ?

Oui, un financement Erasmus+ ou Mobi-centre selon le pays de destination. Vous pouvez bénéficier d'un délai supplémentaire pour remplir le Formulaire 3 si nécessaire.